



ASPONA

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA NATURE ET DES SITES
DE ROQUEBRUNE CAP-MARTIN MENTON ET ENVIRONS

B.P. 17 – 06501 MENTON CEDEX

AGRÉE N° SIREN 401 480 827 N° SIRET 401 480 827 000 21

E

Questionnaire aux candidat(e)s aux élections municipales

Rappel préliminaire : *Au cours des 6 dernières années, l'ASPONA a participé à de nombreuses consultations publiques sur des projets d'aménagement ou d'équipement (plages, parkings, ZAC), des documents d'urbanisme au niveau municipal (PLU), intercommunal (SCoT de la CARF), départemental et régional (SRADDET, stratégie de façade maritime), etc. Elle a mobilisé ses adhérents face à la dégradation de certains sites, pour la protection de la nature et de la biodiversité terrestre et marine, pour les mobilités douces, pour la réduction du bruit, pour des projets de quartiers Climat-Air-Energie et plus généralement pour recueillir leurs souhaits en matière de gestion des déchets, d'alimentation et d'agriculture de proximité, de transports collectifs. Elle a aussi organisé 4 rencontres avec les citoyens dans le cadre du Grand débat. Un résumé de ses activités est donné dans le dépliant ci-joint ; le détail de ses prises de position se trouve sur son site (www.aspona.org)*

Prénom et nom : Pascal BRUN

Commune : CASTELLAR

Notre démarche depuis le début de la campagne électorale se veut participative. Les rencontres, les échanges ont fait évoluer nos projets, nous souhaitons soutenir l'engagement et les actions solidaires.

Si vous êtes élu(e), que comptez-vous faire pour :

1 – **Limiter le réchauffement climatique** en zone urbaine et supprimer les îlots de chaleur (végétalisation des voies de circulation, traitement des cours d'écoles ou terrains de sport, création de nouveaux espaces verts, replantations, ...)

-La végétalisation est dans tous les projets de construction ou de rénovation des espaces existants.

-Sensibiliser les habitants et les enfants à l'importance du respect de la nature et de la biodiversité à travers des projets de jardins partagés, espaces communaux de permaculture ...

- Répertoire, protéger les différentes essences présentes sur le territoire et mener une action pédagogique à destination de la population à ce sujet. La lutte contre le réchauffement climatique est de la responsabilité de tous et la sensibilisation est une priorité. Soutenir l'association *Les petites mains vertes* à destination des enfants et l'association de permaculture *Canta d'a grana*.

2 – **Réduire les émissions de GES** (gaz à effet de serre) des immeubles privés et des bâtiments publics (écoles, équipements sportifs et autres) (identification et traitement des « passoires thermiques », isolation des bâtiments et des toits, remplacement des chaudières à fuel par des chaudières à gaz, filtres à particules ...)

-Prévoir une transition des éclairages publics vers le solaire, trouver des solutions pour tous les éclairages à proximité des monuments historiques.

-Cette même transition est à prévoir pour les moyens de chauffage des différents bâtiments publics, le remplacement des équipements énergivores. Profiter des toitures des bâtiments publics pour installer des panneaux solaires.

3 – **Sécuriser et promouvoir les mobilités douces** (piétons, personnes à mobilité réduite, vélos non électriques, transports collectifs, véhicules professionnels, ...) en termes d'aménagements et de limitation d'accès ou de vitesse pour les véhicules à moteur ?

-Développer les transports en commun, aménager des aires de covoiturage, courtvoiturage pour les trajets quotidiens.

-Limiter l'accès des camions sur certaines routes car ils causent des nuisances, endommagent l'état des

revêtements et fragilisent la structure.

-Encourager les déplacements piétonniers en aménageant des voies sécurisées.

4 – **Accroître l'autosuffisance alimentaire** de votre commune, **préserver le foncier agricole** (garantir zéro artificialisation, ...) et assurer **un approvisionnement local et bio** dans la restauration collective (cantines scolaires, EPHAD, hôpital ...)

-Soutenir les producteurs déjà présents sur la commune.

-Encourager et accompagner l'installation de nouveaux producteurs respectueux de l'environnement, développer les baux pour les terrains inoccupés, sensibiliser les propriétaires terriens (micro fermes).

-Défendre et valoriser la particularité de notre culture locale en restanques ou faïsses : restaurer et entretenir les murs en pierres sèches pour les mettre en polyculture. Donner accès aux habitants à la production locale.

5 – **Encourager la production d'énergies renouvelables** (solaire, géothermie) dans les bâtiments publics (bureaux, écoles, équipements sportifs ...) et privés (ombrières de parkings, toits et ou terrasses d'immeubles ...) et la maîtrise de la consommation (territoire à énergie positive ...)

-Nous cherchons activement, les solutions qui nous permettraient de faire cohabiter le patrimoine ou monument historique et la production d'énergies renouvelables, notre réflexion se porte aussi sur la récupération des eaux de pluie.

-Ces préoccupations sont une priorité, nous sommes actuellement un pôle de 5 personnes sur une liste de 15 à envisager ces différents projets.

6 – **En tant que futur membre du conseil communautaire de la CARF**, comptez-vous :

- assurer un affichage public quotidien (par exemple, sur les panneaux publicitaires) de la qualité de l'air (grâce à l'adhésion à AtmoSud) et des eaux de baignade ?

L'affichage public est essentiel pour informer les habitants. En complément un bulletin municipal mensuel nous semble important. Il aura comme objectif d'informer sur les projets et soutenir la sensibilisation aux enjeux environnementaux.

- demander l'élargissement de la composition du conseil de développement pour y intégrer des représentants d'associations environnementales ?

Les actions citoyennes au travers des associations qui défendent l'environnement sont indiscutablement à intégrer aux différentes décisions. On ne peut vouloir une responsabilisation individuelle des citoyens et ne pas les intégrer aux décisions.

- prendre des mesures pour réduire la production de déchets ménagers (compostage collectif des déchets verts, autres ...) ?

Notre programme donne une priorité à la gestion des déchets ménagers et des déchets verts, une richesse peu exploitée actuellement qui devra s'intégrer dans une logique globale. Nous comptons utiliser ces ressources dans les espaces verts afin de garder cette biomasse pour enrichir les sols. (Une aire de compostage municipale gérée par la commune pour générer du compost réutilisable par tous.)

7 - Plus précisément, quelles mesures prévoyez-vous de prendre pour **réduire la vulnérabilité de votre commune**, face à l'augmentation des risques climatiques naturels (glissements de terrain, tempêtes, sécheresse ...) ou pas (incendies) ?

-Notre territoire est particulièrement « vulnérable », les dernières pluies nous imposent une grande prise de conscience. Suite aux épisodes pluvieux, nous avons souhaité rencontrer différents acteurs (associations, politiques...) pour trouver des ressources nécessaires et affiner notre regard.

-La stabilité des routes et le contrôle du ravinement des montagnes sont des urgences et nous imposent une grande humilité. Ce paysage était mieux géré lorsque les terres étaient exploitées, les murs entretenus, l'eau canalisée grâce à des Barmes entretenues ...

-Nous espérons une prise de conscience politique pour soutenir la nôtre, nous agissons en ce sens.

8 - Souhaitez-vous nous faire part d'**autres projets**?

- Tendre vers une cantine bio
- Faire partie des communes qui bannissent les pesticides du territoire
- Lutter contre la pollution lumineuse, diminuer l'éclairage nocturne et l'orienter pour ne pas provoquer de nuisances.
- Développer un tourisme « vert » (parcours de santé, chemins de randonnées entretenus et avec points d'information) peut participer à l'ancrage d'une conscience écologique chez les habitants, producteurs et commerçants déjà présents dans le village.